



Communiqué de presse

A l'occasion de sa réunion du **22 mai 2019**, la Conférence des directeurs d'établissements pour personnes âgées et personnes handicapées a élu son président et a désigné les membres de son bureau :

Président : Emmanuel SYS, élu à l'unanimité

Membres du bureau :

Céline Boreux

Ludovic Dewaele

Guillaume Fischer

Emmanuelle Gard

Françoise Nguyen

Laurence Petit-Postel

Sylvie Schrub

L'ordre du jour, outre sa composition, a porté sur les points suivants

- Bilan de la mandature
- Organisation de la conférence : principes généraux, calendrier
- Communication : enjeux et objectifs
- Présentation des grands enjeux actuels dans le champ du handicap
- Présentation du Rapport Libault et de ses perspectives : identification des éléments saillants, des points de vigilance nécessitant un approfondissement, un débat et une prise de position de la Cndepah.
- Hôpitaux de proximité : débat autour des enjeux, préparation d'une prise de position

Avant son élection, Emmanuel SYS s'est présenté aux membres, dont beaucoup d'entre eux faisaient leur première entrée à la conférence. Il a donné les axes principaux de son projet (extraits).

Election de la présidence de la CNDEPAH

Profession de foi

J'ai le plaisir de me présenter, au titre du Syncass-CFDT, à la présidence de la Cndepah.

J'en ai été le président en 2009 pendant 2 ans, prenant la succession de Gérard Miaut, alors démissionnaire.

J'ai, depuis, occupé plusieurs mandats syndicaux, pour prendre, en décembre 2016 la responsabilité du secrétariat national des D3S au sein du Syncass-Cfdt.

Je souhaite poursuivre et renforcer mon engagement militant, en mettant au service de la Cndepah mon expérience, ma connaissance du secteur et mon dynamisme.

Je souhaite pouvoir compter sur un bureau investi avec lequel nous construirons, quelques fois sur des temps courts, des positions. Positions qui doivent trouver leur écho grâce à un travail de qualité et exigeant.

Je souhaite aussi pouvoir compter sur vous tous, dans le cadre de rencontres dynamiques, intéressantes, constructives, conviviales aussi.

Je souhaite également remercier tout particulièrement Laurence Petit-Postel qui s'est investie dans son rôle de présidente et avec qui nous continuerons à travailler activement, puisque restant dans le bureau.

Si je suis élu, il va de soi que je présenterai ma démission de mon mandat de secrétaire national D3S du Syncass-Cfdt. Avec regret certes, mais convaincu de la nécessité d'investir particulièrement notre

conférence.

J'identifie quelques enjeux majeurs pour la Cndepah:

- *Peser dans les débats nationaux, influencer sur les arbitrages de l'Etat et des collectivités territoriales, au service de nos établissements, de leur personnel mais surtout de leurs populations accueillies.*
- *Etre identifié, par l'Etat, comme un interlocuteur naturel, habituel*
- *Faire mieux connaître et reconnaître la Cndepah tant auprès de nos collègues que des interlocuteurs institutionnels*
- *Faire mieux entendre et comprendre les problématiques des établissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées*
- *Concourir à l'amélioration du regard porté sur nos établissements, concourir à l'amélioration de leur attractivité*

A ce stade, en dépit des efforts réalisés antérieurement, nous ne sommes pas des interlocuteurs institutionnellement incontournables.

Les voix sont par ailleurs nombreuses à porter la représentation des secteurs.

Notre espace, à développer, à finement identifier, est finalement à trouver.

Et nous ne pourrons le trouver qu'à certaines conditions.

- ***Développer notre légitimité, prendre part au débat :***

Notre légitimité provient avant tout de notre représentation : nous représentons toute la France, incluant ses diversités territoriales, mais aussi des diversités d'établissements, et aussi la diversité statutaire, jusqu'à la territoriale.

Mais la Cndepah n'aura donc de légitimité, outre celle, précaire de son statut, que si notre travail, notre analyse est de qualité.

Que si nos productions sont étayées, argumentées, pertinentes.

Nous aurons donc l'obligation de ne pas céder à la facilité. Et nous devons nous faire reconnaître par nos compétences et notre expertise.

J'ai aussi la conviction que notre composition plurielle constitue le gage de notre capacité à ne pas tomber dans des oppositions stériles et aujourd'hui désuètes : entre le secteur personnes âgées hospitalier et celui non hospitalier, entre le domicile et l'institution, entre le lieu de vie et le lieu de

soins.

Nous aurons à développer la capacité à porter nos positions, les faire émerger, leur faire trouver un écho dans un paysage pourtant déjà très saturé de commentaires.

- *Etre reconnu, nécessite d'être vu et entendu*

Il nous faudra par ailleurs porter nos productions, nos prises de positions suffisamment habilement pour que l'on soit progressivement reconnu.

C'est le rôle du bureau. Et c'est particulièrement le mien, si je suis élu.

*Cela passe par aussi bien sûr par une visibilité améliorée, l'utilisation renforcée des réseaux sociaux, la mise en ligne du site internet, par la transmission d'éléments d'analyse qui, progressivement, nous permettra d'émerger. Ce qui implique **un plan de communication** ambitieux, à construire rapidement.*

Cela veut dire également qu'il faut développer la connaissance par nos collègues de notre conférence. Il est nécessaire, pour en asseoir sa légitimité, que nous soyons connus mais aussi identifiés par nos collègues comme un porte-voix efficace.

Ce qui me m'amène à formuler une autre ambition, dont je connais à l'avance les limites et les écueils : celle d'une représentation, dans une dynamique à double flux, de la représentation des territoires.

Nous avons la chance de représenter la diversité du paysage sanitaire et médico-social dans les deux champs du handicap et des personnes âgées.

De par la pluralité de nos statuts, de par nos établissements, nous avons l'opportunité exceptionnelle de couvrir l'ensemble du secteur et de porter un regard transversal, dépassant les carcans habituels.

Nous représentons aussi une diversité de territoires dont les problématiques ne sont pas identiques et ne peuvent se réduire à un regard et une analyse trop centralisée.

C'est pour cette raison que je dois, avec le bureau, pouvoir compter sur vous.

A la fois en tant qu'émissaire en région de la Cndepah. Mais aussi, et surtout, en tant que porteur de cette connaissance des problématiques régionales et locales que vous avez à connaître et qui doivent nourrir notre réflexion.

Pour que cette pluralité devienne effectivement une richesse, j'ai besoin que vous soyez investi dans cette démarche.

Il ne sera ainsi pas rare, avec les membres du bureau, que je vous questionne sur des dispositifs régionaux, départementaux ou locaux. Cela demandera potentiellement un travail de recueil de données, et d'analyse.

Il ne sera pas rare non plus que le bureau et moi-même vous questionnent sur des projets de communiqués de presse qui demanderont à être croisés avec vos réalités de terrain.

Compte tenu des débats en cours, tant sur le champ du handicap que sur celui des personnes âgées, nous sommes dans l'obligation d'être en ordre de marche rapidement.

Rôle de la conférence

Mon expérience m'incite à ne pas croire à la pertinence ou à l'efficacité de groupes de travail permanents, sur des thématiques figées. Nous n'avons pas les forces en présence suffisantes pour mettre en place des commissions qui risquent de sommeiller et contribueront à une forme de démobilitation.

Je crois en revanche:

- ***Des groupes de travail ponctuels**, répondant à une actualité, nécessitant des compétences que nous avons en interne, ou que nous aurons besoin de trouver. Ces groupes, en nombre par définition très limités, à géométrie variable en fonction des besoins, seront décidés par le bureau. Et je souhaite qu'un appel à candidatures, parmi les membres de la Cndepah, soit fait en systématique. Nous n'aurons pas toujours, pour ne pas dire pas souvent, la possibilité de nous réunir physiquement dans le cadre de ces groupes. Ce qui implique qu'un pilote, identifié, doit organiser le travail à distance.*

4 réunions par an, sur une journée qui doivent permettre :

De faire le point sur l'avancement des groupes de travail

De faire le point sur les questions d'actualités

De débattre et de trancher des positions de fond

D'inviter des personnes ressources et/ou interlocuteurs institutionnels à chaque conférence

En guise de conclusion :

Notre conférence dispose de moyens humains qui ne reposent que sur une forme de bénévolat, d'engagement dans notre secteur qui constitue une richesse évidente.

Mais qui se heurte nécessairement à une limite majeure : celle du temps disponible.

Nous n'avons pas les moyens des fédérations, des organisations syndicales, ni des associations représentant le secteur.

A l'évidence nous gagnerons à travailler en partenariat avec la FHF, avec les organisations syndicales qui désignent les membres de notre conférence, avec l'AD-PA.

A l'évidence, nous aurons le plaisir de nouer des liens plus forts avec la CNDCH.

Il nous faudra pour autant trouver notre voie, complémentaire, sur une ligne de crête et parvenir à une reconnaissance plus affirmée.

La conférence a priorisé son travail.

Outre bien évidemment la vigilance extrême qui sera la sienne lors des semaines et mois à venir dans la cadre notamment du projet de loi sur l'autonomie, outre sa grande vigilance sur les questions de financement sur lesquelles nous seront amenés à nous positionner régulièrement, la conférence à prioriser son travail de fond sur :

- Le modèle des établissements de demain (Ehpad, « établissement territorial, Hôpital de proximité), incluant la dimension de territoires dans sa diversité
- Le développement des unités pour personnes handicapées vieillissantes, qui concerne le double champ PERSONNES AGEES/PH de la conférence
- La psycho gériatrie

Sur ces trois sujets, la Cndepah engage un travail de fond et a pour ambition de produire une réflexion nourrie.

La prochaine conférence a été fixée au mois de septembre.